

# COMMUNIQUE DE PRESSE



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Lyon • Rhône

9 Juin 2015

CHAMBRE DE METIERS  
ET DE L'ARTISANAT  
DU RHONE

58 avenue Maréchal Foch  
69453 Lyon cedex 06  
Tél. : 04 72 43 43 00  
Fax : 04 72 43 43 01  
artisanat@cma-lyon.fr  
[www.cma-lyon.fr](http://www.cma-lyon.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA CMA DU RHONE

Le 8 juin 2015, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône** tenait son Assemblée Générale de printemps, délocalisée sur le territoire du nouveau Rhône, à Limas, dans les locaux de l'ARFA, Centre de Formation d'Apprentis co-géré par la CMA du Rhône et la CCI du Beaujolais.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présence de **Stéphane GUYON**, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, et **Christophe GUILLOTEAU**, président du Conseil départemental du nouveau Rhône.

L'occasion de rappeler à l'assistance deux préoccupations majeures de la CMA du Rhône : **l'apprentissage et l'activité dans les entreprises artisanales.**

### L'apprentissage : une priorité pour l'Artisanat

Malgré l'effet de mode dans les discours, l'apprentissage ne se porte pas aussi bien sur le terrain que la CMA le souhaiterait. Les conseillers doivent redoubler d'efforts pour enrayer la **baisse des effectifs constatée ces deux dernières années.** « *L'investissement du maître d'apprentissage mérite d'être reconnu, y compris financièrement.* » demande Alain Audouard, Président de la CMA du Rhône. « *Nous accueillons avec satisfaction l'annonce de la **mesure du zéro coût pour l'accueil des apprentis mineurs dans les entreprises de moins de onze salariés.** Mais la problématique rencontrée par les artisans sur la rémunération des apprentis concerne les jeunes plus âgés qui souhaitent rejoindre l'apprentissage après un premier cursus scolaire.* ». En effet, cette population de jeunes est de plus en plus intéressée par les entreprises artisanales mais, hélas, les contrats ont du mal à se concrétiser car les chefs d'entreprises sont confrontés à une majoration de la rémunération à verser, liée à l'âge, et parfois augmentée en fonction du diplôme préparé.

Concernant la **taxe d'apprentissage**, Alain AUDOUARD a rappelé son souhait qu'elle puisse être clairement **fléchée vers l'apprentissage et les CFA** qui supportent l'intégralité des charges.

### Chiffres clés de l'Artisanat du Rhône :

28418  
entreprises

3771  
immatriculations

4218  
apprentis

→ CONTACT PRESSE

**Vanessa MANISSIER**  
Responsable presse &  
communication

Tél. : 04 72 43 43 26  
comm@cma-lyon.fr

# COMMUNIQUE DE PRESSE



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Lyon • Rhône

9 Juin 2015

<sup>(1)</sup> Source : Note de conjoncture AVISE téléchargeable sur le site de la CMA du Rhône [www.cma-lyon.fr](http://www.cma-lyon.fr)

## Vers une reprise économique dès 2015 ?

Concernant la situation économique des entreprises<sup>(1)</sup>, Alain Audouard constate malheureusement peu d'améliorations et une **situation de trésorerie très dégradée** dans les entreprises artisanales. « *Cette crise - qui s'éternise en mettant beaucoup d'artisans et leurs salariés dans de grandes difficultés - est entretenue par des **difficultés persistantes d'accès au crédit bancaire** pour les petites entreprises.* » ajoute-t-il. Pourtant, loin de cette réalité de terrain, les premiers signaux de reprise sont perceptibles. Il faudrait peu de choses pour que l'économie et l'emploi repartent. « *La **confiance** d'abord. La **flexibilité** ensuite, pour pouvoir embaucher sans avoir la peur du licenciement.* »

## Nouveau siège, nouvelle organisation

Lors de cette Assemblée Générale, les 35 élus de la CMA du Rhône ont également pris deux décisions importantes concernant l'avenir de l'établissement :

- Le **maintien d'une Chambre départementale** de plein exercice au sein de la **nouvelle Chambre régionale Auvergne Rhône Alpes** qui verra le jour le **1<sup>er</sup> janvier 2016**.
- La **vente et la construction d'un nouveau siège social à Lyon Confluence** pour adapter son organisation aux nouveaux enjeux d'accompagnement des entreprises artisanales et générer des économies d'échelles dans un contexte de réforme et de mutualisation.